

LeDossier

LA VIGNE VAUDOISE *à un tournant*

L'HISTOIRE VAUDOISE À LA CARTE

Conférence d'Olivier Meuwly
Jeudi 11 juin p. 8-9

LE RENDEZ-VOUS

Les figurines historiques
au Château de Morges
Mercredi 17 juin p. 11

SORTIE D'ÉTÉ

Le Musée de l'aviation
de Payerne
Samedi 27 juin p. 12-13

- La situation de la viticulture vaudoise: elle nous concerne! p. 16-17
- La viticulture suisse: entre transmission et adaptation p. 18-19
- L'œnotourisme: la solution? p. 20-21
- Notre patrimoine viticole est magnifique, mais fragile p. 22-23

ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Courtage



Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01

Service location:
Tél. 021 341 01 10



golay-immobilier.ch



ÉLAGAGE

**GÉNIE
FORESTIER**

BOIS-ENERGIE

TRANSPORT

**STABILISATION
BIOLOGIQUE**

**TRAVAUX
FORESTIERS**

www.danielruch.ch

021 903 37 27

1084 Carrouge(VD)

ADRESSE DE LA RÉDACTION

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

RÉDACTION

Barry Lopez
redaction@cercle-democratique.org

CONCEPTION GRAPHIQUE

Art Direction
Gérard Lebet
g.lebet@art-direction.ch

IMPRESSION

Groux arts graphiques
Aline Zerr
Ch. de Rionzi 58
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 641 61 46
a.zerr@grouxsa.ch
www.grouxsa.ch

PUBLICITÉ

Urbanic Régie publicitaire
Claude Froelicher
Avenue de Cour 74
1007 Lausanne
Tél. 079 278 05 94
claude.froelicher@urbanic.ch

TIRAGE

800 ex.
4 parutions annuelles

CHANGEMENT D'ADRESSE

A annoncer à:
cat.clerc@bluewin.ch

5

EDITO

8

L'HISTOIRE VAUDOISE À LA CARTE

*Présentation de l'ouvrage
et conférence d'O. Meuwly*

11

LE RENDEZ-VOUS

*Les figurines historiques
au Château de Morges*

12

SORTIE D'ÉTÉ

*Le Musée de l'aviation
de Payerne*

15

Dossier

LA VIGNE VAUDOISE À UN TOURNANT



24

LA VISION DU POLITIQUE

*La viticulture vaudoise
au travers de la politique*

26

DROIT AU BUT

*Lavaux sous cloche: une loi
qui peine à s'adapter*

28

CŒUR À CŒUR

*De tout un peu,
avec modération!*

31

CLIC-CLAC

Visite de la Cathédrale

32

LES JEUNES ONT LA PAROLE

*Augmenter la TVA,
éviter les choix*

34

REGARD LIBRE

Une Suisse illibérale

36

CLIC-CLAC

Retour sur l'AG 2026

38

LA GÂCHETTE

*Tous les résultats
de la saison 2025-26*

40

LE CALENDRIER



INTERMANDAT
DEPUIS 1932

RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES



Vos experts

en révision, fiscalité et comptabilité sont à votre service depuis 1932 pour trouver la meilleure solution adaptée à vos besoins.

www.intermandat.ch



**Gaudard
Energies**

ELECTRICIEN

Av. des Boveresses 54 - 1010 Lausanne
+41 21 711 12 13 - info@gaudard.ch

L'EDITO

par Coryne Eckert
Présidente du CDL



**Soutenons nos vigneronns en redonnant
ses lettres de noblesse à l'apéritif...
*avec modération bien sûr !***

*Revenons un instant à la signification première du mot qui vient du latin *apertivus*, lui-même dérivé d'*aperire* qui signifie ouvrir. Dans son sens premier, le terme est strictement thérapeutique: il s'agit d'une boisson à base de vin, de plantes aromatiques ou d'épices diverses que l'on boit au début du repas, et qui est censée ouvrir les voies d'évacuations naturelles et les pores de la peau pour éliminer toutes les toxines du corps...*

Confort-lit

DEPUIS 1989

37
ans

Fini les compromis entre praticité et bien-être !

Un large choix de canapés-lits
avec le confort d'un vrai matelas



YVERDON
LAUSANNE
GIVISIEZ

Av. de Grandson 60
Rue Saint-Martin 34
Route des Fluides 3

024 426 14 04
021 323 30 44
026 322 49 09

www.confort-lit.ch

Ses modalités et sa définition ont évolué au cours des siècles et des cultures: l'apéritif n'est plus destiné à un usage exclusivement médical ou réservé à une élite, il est désormais une pratique sociale largement généralisée, synonyme de fête, de partage et de convivialité. Des valeurs qui nous ressemblent et qui nous rassemblent souvent. Il est impossible d'organiser un événement ou une activité sans terminer par un apéro. **Et c'est ainsi que nous contribuons très modestement à la survie de nos vigneron.**

Revenons donc au sujet principal de ce bulletin qui, plus sérieusement devrait, comme moi, vous interpeller. Nous avons ainsi donné la parole à plusieurs intervenants proches du milieu vitivinicole et même médical pour nous faire part de leurs préoccupations et des pistes possibles pour que **ce pan de notre économie et de notre patrimoine ne sombre pas.**

Puis, dans ce numéro printanier, nous vous réservons un mois de juin chargé et pour tous les goûts. Pour ceux qui suivent régulièrement les conférences de notre vice-président, **Olivier Meuwly vous convie à une conférence le jeudi 11 juin** qui vous présentera *l'Atlas d'histoire vaudoise* dont il est également co-auteur.

Puis, nous vous emmènerons au Château de Morges pour découvrir **l'exposition permanente sur les figurines historiques** le mercredi 17 juin.

Et **le samedi 27 juin**, notre traditionnelle sortie d'été nous conduira à Payerne pour **une visite du Musée de l'aviation**, suivie d'un repas du côté de Chevroux, puis au retour d'une halte aux Caves du Château Montmagny.

Et me direz-vous, alors que faire en mai.... Rien de tel **qu'un apéro dans nos vignes à Chardonne le samedi 2 mai** (c'est l'ouverture de saison!). Et ce sera aussi l'occasion de soutenir notre vigneronne Delphine Morel en lui commandant quelques bouteilles de nos succulents vins que vous pourrez aller chercher avant de se retrouver sous la Tonnelle.

Qui dit mai dit aussi, le mois où **nous vous invitons à verser une modeste obole à votre Cercle en réglant votre cotisation de CHF 40.-**, selon décision prise lors de notre dernière assemblée générale. Cette somme additionnée nous permettra d'organiser de nouvelles rencontres et conférences, d'éditer nos bulletins que vous appréciez et d'organiser des sorties.

Par ailleurs, comme vous le savez, la cotisation des membres d'honneur et des membres vétérans est facultative. Toute aimable contribution peut néanmoins être effectuée (voir lettre d'accompagnement à ce bulletin).

Encore un grand merci pour votre fidélité, vive le printemps et surtout à votre SANTÉ!



L'Histoire vaudoise

à la carte

Il existe différentes manières de raconter l'histoire d'une région, d'un canton, d'un pays. La plus classique recourt au texte et à l'image, destinée à compléter et à appuyer le récit «verbalisé» d'un parcours historique déterminé. L'Association pour l'histoire vaudoise (AHV) avait opté pour cette méthode, dans la volumineuse Histoire vaudoise, qu'elle avait publiée en 2025 à la Bibliothèque historique vaudoise et aux Editions Infolio.

Mais il existe une autre approche possible. C'est celle que propose l'Atlas d'histoire vaudoise qui vient de sortir de presse, sous l'égide de la même association et avec le concours des mêmes éditeurs. Comment raconter l'histoire vaudoise autrement? L'Atlas offre la réponse:

en en décrivant son déroulé avec comme vecteur principal des cartes géographiques! Dans cet ouvrage, le texte n'est pas absent mais clairement subordonné aux cartes, qui exposent à leur façon le déroulement de l'histoire du canton de Vaud, l'évolution de ses frontières, de ses découpages géopolitiques, de sa structure économique et démographique.

Une quarantaine d'historiennes et d'historiens se sont attelés au traitement de plus de 80 sujets, déclinés en plus de 120 cartes. En jouant avec les cartes, il est ainsi possible d'«entrer» dans notre histoire cantonale sous un jour différent, par la mise en lumière d'une foule de sujets qui souvent passent sous les radars d'une histoire écrite de façon linéaire, sur un mode plus classique.

15 000 ans d'histoire défilent sous nos yeux, du «Pays de Vaud» préhistorique au canton tel que nous le connaissons, dans ses frontières de 1803, en passant par les multiples reconfigurations territoriales qu'il a subies sous les Savoyards, avant une première stabilisation sous l'ère bernoise. Les bailliages d'antan ont largement inspiré la formation de nos districts, jusqu'à leur refonte par la grâce de la Constitution de 2003.

Qui dit atlas, dit aussi souvent tracés purement géographiques, limites, bornes. L'Atlas d'histoire vaudoise a souhaité aller plus loin, en illustrant, par exemple, les frontières non seulement terrestres, si mouvantes, de notre «Pays», mais aussi lacustres. Surtout, il montre les flux de population, les migrations, tant à l'époque de la Réforme qu'après les guerres balkaniques, ou encore l'origine des « mercenaires » vaudois. Les guerres de Bourgogne sont également visualisées, sous une forme fort originale et inédite.

Cet Atlas, c'est une collection de cartes, que le texte, fort réduit, a pour seule mission d'expliquer. Mais ce sont aussi des chiffres, parfois nécessaires pour saisir une réalité dans son épaisseur, et dans son évolution. L'outil statistique s'impose particulièrement pour les cartes évoquant l'histoire du canton de 1803 à nos jours. Les frontières du canton, au sein de la Confédération, reçoivent alors leurs contours définitifs. Mais la structure sociale et économique du canton, elle, mute passablement. **Comment a évolué la carte sanitaire? Comment s'est opéré le basculement du canton du nord vers le sud?** L'Atlas raconte tout cela par le menu, avec force graphiques.

.....

OFFRE SPÉCIALE POUR LES MEMBRES DU CDL

Prix de l'ouvrage: 54.- (au lieu de 64.-) à commander directement par mail à politique-histoire@bluewin.ch (mention prix spécial CDL)



Les forces politiques



La République helvétique

CONFÉRENCE

Olivier Meuwly, vice-président du CDL, président du comité d'édition de l'Atlas, et auteur de plusieurs sujets traités dans ce livre, viendra présenter cet ouvrage, à travers un rapide survol de l'histoire vaudoise et une analyse de la manière dont ont été «fabriquées» les cartes:

Le jeudi 11 juin 2026 à 19h00, dans les salles du Cercle Démocratique Lausanne, Pl. de la Riponne 1, 1005 Lausanne.

Un apéritif suivra la conférence. Inscription à politique-histoire@bluewin.ch

MAYOR

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



AXOR

**Nous
donnons
vie
à vos
imprimés**

groux
ARTS GRAPHIQUES

Le Mont-sur-Lausanne | www.grouxsa.ch

Hôtel Mirabeau

LAUSANNE



Notre restaurant, plébiscité par les lausannois, vous accueille pour vous offrir une cuisine française qui se distingue par sa fraîcheur. Le Chef Didier Sarraz s'attache à travailler les produits locaux de saison.

HÔTEL MIRABEAU
Avenue de la Gare 31, 1003 Lausanne
+41 21 341 42 43
contact@mirabeau.ch - www.mirabeau.ch

LE RENDEZ-VOUS

par Olivier Duvoisin



Mercredi 17 juin, 15h00 ou 16h00

Les figurines historiques au Château de Morges

(Visite guidée)



© Julie Masson - Art Direction

Grâce au travail minutieux de Raoul Gérard (1883-1960), les scènes de bataille les plus marquantes de l'Histoire sont figées dans l'étain. Sa collection est déposée au Château de Morges depuis 1974 et un parcours permanent en présente les chefs-d'œuvre depuis 1982.

Bulletin d'inscription



Rendez-vous:

Visite: mercredi 17 juin 15h00 - 15 pers. max.
mercredi 17 juin 16h00 - 15 pers. max.

Lieu:

Rendez-vous devant l'entrée principale
du Château

La visite sera suivie d'un apéritif.

Inscriptions obligatoires jusqu'au 31 mai 2026

- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par courrier postal à l'adresse suivante:
Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur II, 1004 Lausanne

Nom:

Prénom:

15h00 16h00

Téléphone:

Adresse mail:

Nombre de personne(s):

Date: Signature:



SORTIE D'ÉTÉ

Samedi 27 juin 2026

Clin d'Ailes

Le Musée de l'aviation de Payerne

08h15 Rendez-vous au parking du Vélodrome
08h30 Départ en direction de Payerne

Pause-café & croissant au Musée. Puis visite guidée.

Le Musée de l'aviation militaire est rattaché à la base aérienne la plus active de notre pays. Il constitue un trait d'union entre nos Forces aériennes et le public. Vous y verrez, entre autres, le Hunter et le Mirage. La visite sera guidée par M. Hofer, ancien pilote de Mirage.

Ensuite, route vers Chevroux. Repas au restaurant du Jura.

L'après-midi, route en direction des Caves du Château Montmagny. Visite de la cave et dégustation de vins du Vully.

Puis départ pour le retour à Lausanne en fin de journée.

CHF 90.-
par personne tout compris

Payable sur le compte postal du Cercle Démocratique au moyen du code QR ci-dessous (qui peut être «flashé» par votre téléphone portable) avec l'application de votre banque ou présenté au guichet de la poste pour paiement.



Sinon aux coordonnées postales suivantes:

Cercle démocratique
1000 Lausanne
CH43 0900 0000 1000 0763 3

Inscription obligatoire: réponse jusqu'au **mardi 2 juin** dernier délai

- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante: Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Bulletin d'inscription

Nom:

Prénom:

Téléphone:

E-mail:

Nombre de personne(s):

Date:

— GROUPE — **BUCHARD**



variovent sa

**VENTILATION - CLIMATISATION
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE**

Route de Montpreveyres 21
CH-1080 Les Cullayes

Tél: +41 21 903 35 22
mail: info@variovent.ch

www.variovent.ch

fidal

Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1925

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

Maîtrise et performance

- Evaluation et conseils
en économie d'entreprise
- Expertises

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne

Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch



Membre de la Chambre fiduciaire



GREMPER SA

MAÎTRISE ■ FÉDÉRALE

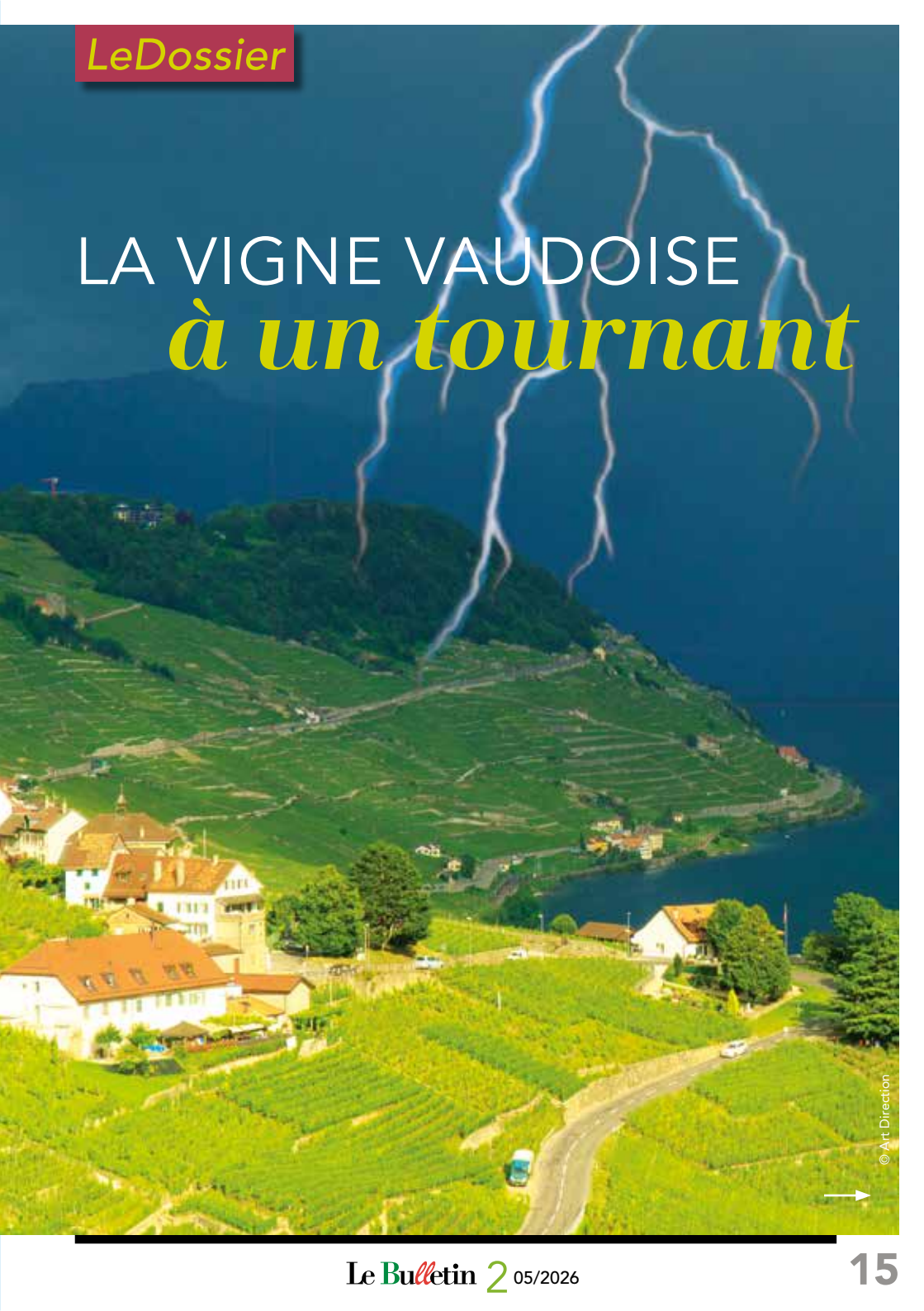
Maison fondée en 1934

INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTERIE - COUVERTURE

Avenue d'Echallens 38
1004 Lausanne
www.grempersa.ch

info@grempersa.ch
Tél. 021 624 67 23
Fax 021 624 69 42

LA VIGNE VAUDOISE *à un tournant*



© Art Direction





La situation de la viticulture vaudoise: *elle nous concerne!*

► **Barry Lopez**
*Rédacteur en chef du Bulletin,
juriste et conseiller communal
au Mont-sur-Lausanne*

Dans ce nouveau numéro du Bulletin, nous avons choisi de nous pencher sur une réalité qui concerne directement notre canton: la situation de la viticulture vaudoise. Derrière les images de carte postale, les terrasses de Lavaux baignées de soleil et la fierté d'un millésime prometteur, le secteur traverse aujourd'hui une période de fortes turbulences. La consommation de vin recule, en Suisse comme ailleurs, et les habitudes évoluent rapidement, notamment chez les jeunes générations.

Dans le même temps, la concurrence internationale s'intensifie. Deux bouteilles sur trois consommées en Suisse proviennent désormais de l'étranger, souvent à des prix difficilement comparables avec les coûts de production locale. À cela s'ajoutent des aléas climatiques plus fréquents, une pression économique accrue et, dans certains cas, des stocks qui peinent à trouver preneur. Le constat est clair : la viticulture vaudoise fait face à une crise structurelle, qui dépasse largement une mauvaise année ou un simple ajustement conjoncturel.

Une réalité qui nous concerne tous

Cette situation ne concerne pas uniquement les vigneronnes et les vignerons. Elle touche l'ensemble d'un écosystème : encaveurs, restaurateurs, acteurs du tourisme, commerces locaux, sans oublier les nombreuses régions dont l'économie et l'attractivité reposent en partie sur la vigne. Elle nous concerne aussi, plus directement, en tant que consommateurs et habitants de ce canton. Car derrière chaque bouteille, il y a un territoire, des

emplois et un savoir-faire qui participent à notre identité collective.

Il serait toutefois réducteur de ne voir dans cette crise qu'une question économique. Le vignoble vaudois façonne nos paysages, structure notre rapport au territoire et incarne une certaine manière d'habiter et de transmettre. Ces équilibres sont fragiles. Lorsque la vigne recule, ce n'est pas seulement une production qui disparaît, mais aussi un patrimoine vivant, entretenu au fil des générations, qui risque de s'effacer progressivement.

Trouver le bon équilibre

Face à cela, des mesures existent. Le canton, la Confédération et la branche se mobilisent, entre soutien financier, promotion des vins suisses ou réflexion sur la régulation des importations. Ces débats ne sont pas anodins. Ils révèlent une tension bien connue: celle entre la logique du libre marché et la nécessité d'un cadre qui permette à une production locale, exigeante et structurellement plus coûteuse, de subsister.

Il ne s'agit pas d'opposer ces deux approches, mais de reconnaître leurs limites respectives. Le marché est un formidable moteur d'innovation et d'efficacité. Mais il ne prend pas toujours en compte, à lui seul, la valeur d'un paysage, d'un tissu économique local ou d'un patrimoine culturel. À l'inverse, la régulation ne peut être pertinente que si elle reste ciblée, proportionnée et orientée vers l'avenir. Trouver cet équilibre est sans doute l'un des défis centraux de la période actuelle.

In fine, une part de la réponse nous appartient aussi. Nos choix de consommation ont un impact direct. Mais chacun sait que, dans un contexte de pression sur le pouvoir d'achat, le prix reste souvent déterminant. Cela implique également que la branche poursuive les adaptations déjà engagées, en innovant, en diversifiant ses activités et en renforçant le lien direct avec les consommateurs.

Regards croisés dans ce numéro

Les contributions réunies dans ce numéro apportent des éclairages complémentaires sur ces enjeux. **Delphine Morel** partage le regard d'une nouvelle génération de vigneronnes, entre transmission et adaptation à un contexte en mutation. **Maurice Neyroud** propose une lecture politique des mesures mises en place et des pistes envisagées pour soutenir la branche. **Yann Stucki** ouvre des perspectives en matière d'innovation, notamment à travers l'œnotourisme et les collaborations intersectorielles. **Olivier Mark** rappelle les enjeux structurels liés à la concurrence internationale et à la régulation du marché. **Pascal Nicollier** apporte un éclairage juridique sur les cadres existants et leurs limites face aux réalités économiques actuelles. Enfin, **Eric Rochat** propose une réflexion plus large sur notre rapport au vin, entre tradition, plaisir et responsabilité.



CAVE DE LA CRAUSAZ
FÉCHY

Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.70 la bouteille

Offre spéciale carton de dégustation

5 x 70 cl.

Cave de la Crausaz Féchy
Féchy AOC La Côte CHF 43.50

5 x 70 cl.

Cave de la Crausaz rouge
Les Bourrons, assemblage CHF 43.50

5 x 70 cl.

Rosé La Crausaline
Pinot Noir CHF 45.00

Prix du carton CHF 132.00

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s)
à mon domicile pour la somme de 132.00 par carton
(uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP/lieu : _____

Tél. _____

Signature : _____

Sous réserve de changements

CDL

Viticulture suisse: *entre transmission et adaptation*



Delphine Morel

► *Vigneronne-œnologue
Chardonne*

**Reprendre
un domaine
viticole familial est bien**

plus qu'un simple passage de témoin. C'est reprendre une histoire, un paysage et un savoir-faire façonné au fil des générations. En 2020, j'ai ainsi repris le domaine familial, à Chardonne, au cœur des vignobles en terrasses de Lavaux. Chez nous, l'amour de la vigne, la tradition et la passion se transmettent depuis déjà quatre générations.

Le domaine exploite aujourd'hui **6,5 hectares de vignes** répartis entre Chardonne et Saint-Saphorin en Lavaux, ainsi qu'Yvorne et Ollon dans le Chablais vaudois. Cette diversité de terroirs nous permet de cultiver plusieurs cépages et de proposer une gamme variée de vins, où le Chasselas, cépage emblématique de la région, occupe naturellement une place centrale.

Passage de témoin

La transmission d'un domaine viticole constitue toujours une étape importante. Elle implique non seulement un passage de responsabilités, mais aussi une réflexion sur l'avenir. Chaque génération doit trouver sa place entre le respect du travail accompli par les précédentes et la nécessité d'adapter l'exploitation aux réalités d'aujourd'hui. Dans mon cas, cette transition s'est faite progressivement et dans la continuité, avec l'appui précieux de mes parents, dont l'expérience reste un atout essentiel.

Contexte exigeant pour la viticulture

Mais reprendre un domaine aujourd'hui signifie aussi faire face à un contexte particulièrement exigeant pour la viticulture suisse. Les défis sont nombreux. La consommation de vin diminue depuis plusieurs années et les habitudes évoluent, en particulier chez les jeunes générations. Dans le même temps, les vins étrangers occupent une place très importante sur le marché suisse. Cette concurrence est d'autant plus forte que les coûts de production en Suisse, notamment dans des régions comme Lavaux où le travail reste largement manuel, sont nettement plus élevés.

À ces défis économiques s'ajoutent les effets de plus en plus visibles du changement climatique. Les vendanges ont tendance à être plus précoces, les périodes de sécheresse alternent avec des épisodes orageux parfois violents et le travail à la vigne demande une capacité d'adaptation constante. La viticulture a toujours été un métier dépendant de la nature, mais aujourd'hui les incertitudes semblent plus marquées que jamais.

Des défis passionnants

Pourtant, malgré ces difficultés, je reste profondément convaincue de la valeur et de l'avenir de la viticulture romande. Nos vignobles façonnent des paysages uniques, entretiennent un patrimoine vivant et produisent des vins qui expriment la richesse de nos terroirs. **On observe aussi un intérêt croissant pour les produits locaux et pour les rencontres directes entre producteurs et consommateurs**, que ce soit à la cave, lors d'événements ou à travers l'œnotourisme.

Au domaine, nous souhaitons aller dans cette direction en proposant davantage d'expériences: **visites du vignoble et de la cave, dégustations, événements ou soirées à thème**. Nous développons également des partenariats avec des restaurants pour organiser des soirées accords mets et vins et souhaitons proposer **des cours de dégustation** afin de partager notre passion.

La nouvelle génération de vigneronnes et de vignerons est prête à relever ces défis. Elle innove, s'adapte et cherche à renforcer le lien direct avec les consommateurs. Mais pour que cette dynamique puisse se poursuivre, il est essentiel que les vins suisses continuent d'être valorisés et soutenus.

Reprendre un domaine familial aujourd'hui, c'est donc à la fois un choix de cœur et un engagement pour l'avenir: celui de faire vivre un métier exigeant, profondément lié à notre terre, et de transmettre à notre tour ce patrimoine aux générations futures.



Dégustation en cave



Espace d'accueil

► Yann Stucki

Responsable Vaud CEnotourisme



© Elsa Mesot

L'œnotourisme: *la solution?*

Même si mon nom de famille ne tranche pas en ma faveur, je vous assure que mon accent témoigne de mon amour pour le Pays de Vaud, pour son patrimoine et ses traditions. Je suis personnellement né dans la culture de l'apéro et le partage d'une bonne bouteille de vin local «entre amis» fait partie intégrante des plaisirs de la vie.

De facto, la crise que traverse la vitiviniculture helvétique et plus largement mondiale, les difficultés auxquelles les vigneronnes et vignerons doivent faire face, m'attristent beaucoup.

Des statistiques paradoxales

L'année dernière, dans le cadre de la ren-

contre annuelle du réseau international des *Great Wine Capitals* à Bordeaux (Lausanne fait partie de ce réseau prestigieux depuis 2018), les experts se sont succédés à la tribune afin d'évoquer la baisse drastique de la consommation d'alcool et plus particulièrement celle du vin dans le monde. **En France, il y avait encore une**

consommation annuelle de 127 litres de vin par personne en 1960. En 2025, cette statistique s'est abaissée à **40 litres par personne.** Paradoxalement, une statistique beaucoup plus positive nous a été présentée, celle de l'augmentation des visites œnotouristiques qui a bondi de **plus de 20%** en moins d'une dizaine d'années. Mieux encore, selon une étude de **«EnotourismGlobalMarketreport2025»**, le chiffre d'affaires mondial de l'œnotourisme estimé aujourd'hui à 10.49 milliards de dollars **devrait quasiment doubler d'ici à 2029.**

A chaque crise son innovation

Dans le Canton de Vaud, un paquet de mesures a été mis en place afin de soutenir la branche (**prime à l'arrachage, renforcement de la promotion, etc.**). Ces mesures sont sans aucun doute indispensables. Néanmoins, il est à souligner que **la notion d'innovation** (hors technique vitiviniculture) **ne figure pas ou trop peu parmi toutes ces mesures.** L'œnotourisme, par exemple, permet d'innover, de changer certaines habitudes, de développer un nouveau regard sur les opportunités de rémunération et de l'exploitation du patrimoine à disposition des domaines viticoles.

Bien entendu, l'œnotourisme, l'accueil, n'est pas à la portée de tous pour des raisons d'infrastructures, de ressources ou encore de compétences. Mais aujourd'hui, il est possible de mettre en place des activités œnotouristiques par l'intermédiaire d'autres entreprises et de mutualiser des compétences et des ressources avec d'autres collègues.

Une autre perspective d'innovation est la collaboration multisectorielle en développant, par exemple, de nouveaux modèles d'affaires avec le secteur de l'HORECA (hôtellerie-restauration), également en grande difficulté. L'adage serait alors de ne pas attendre ce que **«l'autre**

peut faire pour moi», mais de se poser la question «que pouvons-nous développer ensemble». Le terrain de jeu est ouvert, la marge de progression immense...

Une crise aussi dure soit elle, doit permettre la mise en place d'une nouvelle ère. Elle doit permettre de développer de nouvelles collaborations auxquelles nous n'aurions pas pensé auparavant, de remettre en question ce qui ne pouvait pas être remis en question jusqu'alors, de risquer, de tester des projets, des idées qui, dans un contexte plus confortable, étaient alors irrecevables.

Développement d'une vision nationale

Cette crise (qui ne date pas d'aujourd'hui), doit aussi permettre de renforcer la fédération entre les différentes régions viticoles de Suisse, de diminuer l'esprit de clocher et de comprendre que pour moins de 15'000 hectares de surface viticole (l'équivalence de l'Alsace en France), il importe de consolider une vision à l'échelle nationale. Ceci dans le but de faire face à ce marché complexe et à l'évolution du comportement du consommateur.

Le consommateur, cet imprévisible et incontournable facteur, qui doit aussi prendre ses responsabilités vis-à-vis de sa notion de durabilité et des normes contraignantes qu'il a souvent lui-même voté. **Le patrimoine vitivinicole suisse est exceptionnel et mérite que l'on se batte pour lui avec conviction,** intelligence et avec un esprit d'innovation à tous les étages.

Buvez local, santé!

Notre patrimoine viticole est magnifique,

mais fragile



Olivier Mark
▶ Président de la communauté interprofessionnelle du vin vaudois

La viticulture est chère aux Vallois, qui s'identifient volontiers à ces travailleurs de la terre dont le sens de la mesure et une forme de modestie ont été façonnés au fil des saisons. La réalité économique contemporaine de ce secteur est pourtant compliquée. Après plusieurs étapes de libéralisation commerciale, deux tiers des vins consommés dans notre pays viennent de l'étranger — et personne dans la branche ne remet cela en question: la concurrence dynamise le marché et la diversité est constitutive de la culture du vin.

Mais produire en Suisse reste un défi structurel qui ne se relève nulle part sans un minimum de protection du marché. Je ne connais pas d'exception à ce constat. Ni les grandes cultures, ni le lait, ni aucun autre produit agricole suisse ne sont compétitifs sans mécanisme de régulation à la frontière. À cet égard, la vigne a fait figure de pionnière en matière de libéralisation: **ce marché a été quasi-**

ment ouvert dès 2006. On misait alors sur la réputation des vins suisses, sur la fidélité des consommateurs, sur la montée en qualité et la réduction des quotas de production pour monter en gamme. Ce pari audacieux a toutefois mécaniquement ouvert davantage de place à l'importation.

Aujourd'hui, la consommation de vin a tellement reculé que ces quotas ont perdu leur sens. **Produire moins d'un kilo de raisin par mètre carré n'est plus économiquement viable en Suisse** pour un vin blanc — en Champagne, le seuil est à 1,6 kilo. Les vignerons ne demandent pas la lune. Ils souhaitent simplement vendre leurs produits à un prix juste sur un marché régi par des règles équitables. Or, les grands distributeurs proposent depuis l'année passée des bouteilles étrangères à CHF 2.50 — une aberration économique qui n'incite ni à la qualité, ni à la sobriété. Et la preuve que ce ne sont pas seulement les Romands qui ont manqué de vigilance: personne n'a anticipé les conséquences d'une libéralisation sans filet.



© Art Direction

La baisse de la consommation s'est accélérée depuis trois ans, et le franc fort aggrave la situation. La branche souffre – mais elle réagit. Nos viticulteurs sont lucides et consentent à des sacrifices considérables: **300 hectares ont déjà été annoncés pour l'opération d'arrachage** initiée par le Canton de Vaud cette année, soit 8 % de la surface totale. Les caves intensifient leur diversification, soutenues par les associations professionnelles, le Canton et les écoles. En parallèle, la branche demande un mécanisme de régulation des importations et la création d'un fonds alimenté par l'ensemble des vins vendus en Suisse. C'est la combinaison de ces mesures qui permettra de préserver le vignoble – dont dépend l'attractivité touristique et économique de régions entières, bien au-delà de quelques encaveurs.

Chers amis vaudois, c'est à vous que je m'adresse, en tant que consommateurs. **Jusqu'où sommes-nous prêts à sacrifier des pans entiers de notre patrimoine viticole sur l'autel du libre-échange absolu et de l'exotisme?** Comme tous les agricul-

teurs, nos vignerons méritent le respect – et un cadre de concurrence équitable. Ne croyez pas qu'il suffise d'esprit entrepreneurial pour affronter les volumes du Mercosur ou les économies d'échelle des grands domaines européens. Sans mécanismes adaptés, certes, mais sans une prise de conscience citoyenne au moment de commander son vin, **il ne restera chez nous que quelques domaines de niche** soutenus par des fonds publics ou de riches investisseurs privés. L'arc lémanique changera de visage. Et toute l'économie régionale s'en ressentira.

Je vois bien sûr régulièrement nos vignerons dans le cadre de l'interprofession du vin. Ils détestent qu'on parle de leurs problèmes, par souci de faire fuir leurs clients. Espérons que les mesures complémentaires de promotion, de maîtrise des importations et de réduction des surfaces cultivées, associées à une prise de conscience de la fragilité de notre vignoble, puissent offrir un cadre propice au maintien de notre patrimoine viticole.



LA VISION DU POLITIQUE

Maurice Neyroud
Député PLR
Vigneron-encaveur

Le printemps est la période où le nouveau millésime se met en bouteilles et fait la fierté des vigneron. Il est le résultat d'une année climatiquement excellente, qui augure des vins de grande qualité.

© Midjourney IA - Art Direction



La viticulture vaudoise *au travers de la politique*

À contrario, la situation économique de la viticulture vaudoise est chancelante.

La consommation des vins suisses a **baissé de 16 %** en 2024, ce qui a eu un effet retentissant dans toutes les caves vaudoises. La concurrence avec les vins étrangers augmente. Le pouvoir d'achat des Suisses, restant malgré tout élevé, attire la convoitise des importateurs et des grands pays producteurs qui nous entourent et qui subissent également une baisse de la consommation de vin.

Le canton de Vaud a toujours soutenu la viticulture. Depuis 2021, **près de 130 millions de crédits** ont été octroyés pour des améliorations foncières, dont une partie a été utilisée pour la viticulture. Le Fonds d'Investissement Rural FIR, financé par le canton qui fait la banque, permet d'octroyer des prêts sans intérêts aux viticulteurs pour financer des achats, des transformations ou des remises d'exploitation.

Ces mesures, bien que nécessaires, ne suffisent pas à relancer la viticulture

vaudoise. La Communauté interprofessionnelle du vin vaudois et le canton ont adopté un **Plan de relance vitivinicole** en 2022, actualisé en 2026, dont voici les points principaux:

La revalorisation du vignoble

Les vins vaudois doivent retrouver une place de choix dans les commerces, dans la restauration et auprès de la clientèle privée. Cela passe obligatoirement par une promotion accrue des vins pour reconquérir le marché de la Suisse alémanique. Il faut se rendre à l'évidence: **les cantons romands produisent 85 % de la production suisse**, alors que la très grande majorité de la population se trouve en Suisse alémanique. L'Office des Vins Vaudois, **financé par la branche et soutenu en mars par le canton pour un montant de 910'000 francs**, porte la responsabilité de reconquérir le cœur de la clientèle suisse alémanique.

Le redimensionnement du vignoble

À l'instar de tous les pays producteurs qui nous entourent, force est de constater que la surface viticole dépasse les besoins des consommateurs. **Le redimensionnement du vignoble semble inéluctable.**



On arrache, on arrache...

Les producteurs de raisin ne trouvant plus d'acheteurs vont devoir abandonner la culture. Le canton de Vaud, comme la Confédération, va consacrer des sommes importantes pour accompagner cette restructuration. Le moratoire que j'ai déposé, interdisant toute nouvelle plantation, complète cette mesure.

La diminution de l'importation des vins étrangers

Plus de deux bouteilles sur trois consommées en Suisse sont d'origine étrangère. Il est urgent et nécessaire de corriger cela. Le Conseil fédéral met actuellement en consultation une modification de l'ordonnance sur la viticulture et l'importation de vin pour que le contingent soit attribué aux importateurs en fonction de leur prestation en faveur de la production suisse. Ce qui aurait pour effet que tout importateur serait obligé de vendre du vin suisse, dans une proportion à définir, pour obtenir un contingent d'importation.

En conclusion, la viticulture vaudoise traverse une tempête jamais égalée. Le Conseil d'État et le Grand Conseil, dans la mesure des moyens à disposition, soutiennent largement le secteur viticole. Il faut maintenant que tous les Vaudois, fiers des produits de leurs vignerons, en fassent de même et deviennent les meilleurs ambassadeurs des vins vaudois.



DROIT AU BUT

par Pascal Nicollier

Orientation juridique du Cerele Démocratique



© Midjourney IA - Art Direction



Lavaux sous cloche:

une loi qui peine à s'adapter

Depuis bientôt cinquante ans, la loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux) protège l'un des vignobles les plus emblématiques de Suisse. Inscrite dans le marbre constitutionnel vaudois depuis 1977 et traduite en droit positif dès 1979, la LLavaux a traversé révisions, initiatives populaires et décennies de débats politiques. Aujourd'hui encore, son Plan d'affectation cantonal fait l'objet d'une procédure parlementaire inédite, tandis que le vignoble qu'elle est censée protéger n'est pas dans sa meilleure forme économique.

Une genèse portée par la mobilisation citoyenne

La **LLavaux** doit son existence à une mobilisation populaire qui aboutit à l'inscription de la protection de Lavaux en

1977 dans la Constitution cantonale. On craint alors que la pression urbanistique des agglomérations lausannoise et de la Riviera ne grignotent rapidement le vignoble en terrasses. La loi entre en vi-

gueur en 1979, fixant les objectifs de maintenir l'aire viticole, favoriser la vie rurale, empêcher toute atteinte au caractère du site et assurer une césure entre les zones urbaines. Cette protection a manifestement porté ses fruits. En 2007, l'UNESCO inscrit Lavaux sur la Liste du patrimoine mondial de l'Humanité, reconnaissant un paysage culturel millénaire façonné par la main de l'homme.

Révisions successives: la protection renforcée malgré les résistances

La **LLavaux** a été révisée en 2012, puis en 2014 à la suite de l'acceptation du contre-projet du Conseil d'État à l'initiative populaire «**Sauver Lavaux III**». Cette dernière révision impose l'élaboration d'un plan d'affectation cantonal (PAC Lavaux) pour traduire concrètement les objectifs de la loi sur les territoires hors zones à bâtir des dix communes concernées. Mis à l'enquête publique en 2019, ce PAC Lavaux n'a pas encore été adopté définitivement. Le dossier présente une particularité en ce sens que c'est le Grand Conseil (et non le Conseil d'État) qui est chargé d'adopter le plan et de statuer sur **les 160 oppositions** reçues. Après un premier débat parlementaire au printemps 2024, une enquête publique complémentaire a été ouverte en novembre 2025. Les travaux doivent maintenant reprendre en vue d'un deuxième débat en plénum. Sept ans pour concrétiser une loi pourtant déjà adoptée: ce délai traduit à lui seul la complexité - et la conflictualité - de la matière.

Un équilibre menacé par les réalités économiques

La **LLavaux** a été conçue pour protéger un paysage vivant, **fondée sur une activité viticole dynamique**. Or, c'est précisément cette activité qui vacille. La viticulture vaudoise traverse une crise sans précédent récent: entre 2023 et 2024, **la consommation de vin en Suisse**

a chuté de 16%, dont 10% dans le seul canton de Vaud, tandis que les deux tiers du vin consommé sont importés. La récolte 2024 a été réduite d'environ 30% en raison du mildiou et du gel printanier, constituant la deuxième plus mauvaise récolte des cinquante dernières années. Face à cette détresse, le Conseil d'État a introduit en mars 2026 un moratoire de trois ans sur les nouvelles plantations de vignes, mesure demandée par la branche elle-même.

Cette fragilité économique pose un défi que peine à relever la **LLavaux** qui a pour effet d'interdire ou de réglementer, mais qui ne comporte pas de mesure de soutien de la viticulture. Une tension que le nouveau Plan de gestion du site, signé par le canton et les dix communes en février 2026, tente de prendre à bras-le-corps en affichant l'ambition de «**consolider Lavaux comme espace économique viticole dynamique, durable et rentable**».

Vers une loi qui cherche encore son équilibre

La **LLavaux** a été pensée en 1979 comme un instrument de résistance à l'urbanisation, mais **ne répond plus aux défis du XXI^e siècle**: changement climatique, reconversion viticole, pression touristique, cohabitation entre résidents et travailleurs de la vigne, etc. Le chantier du PAC Lavaux, quand il sera enfin clos, offrira certes un cadre juridique plus précis pour les zones hors périmètre bâti. Mais il ne résoudra pas la contradiction fondamentale: une loi protège d'autant mieux ce qu'elle délimite que les acteurs qui font vivre le territoire ont les moyens de l'habiter. **Faute d'une vision intégrée alliant protection patrimoniale et viabilité économique, la LLavaux risque de réussir à préserver un paysage... de plus en plus vide de ses vigneron.**



CŒUR À CŒUR

par Dr Eric Rochat
*Ancien Conseiller aux Etats
Commission Santé & Social*



De tout un peu,
avec modération!

Ce n'est pas sans amusement que je souligne en exergue que la Croix Bleue a été fondée en 1877 par un de mes lointains cousins, le pasteur Louis-Lucien Rochat. Bouleversé par les dégâts sociaux de l'abus d'alcool dans l'Angleterre où il prêchait, il choisit l'abstinence en 1876 et, par analogie avec la Croix-Rouge d'Henri Dunant, fonde la Croix Bleue à Genève avec quelques amis. Cousins sommes-nous, car il est démontré que tous les Rochat du monde sont issus d'un seul et même couple...

Vin et médecine

Ce n'est pas mystère que d'affirmer qu'ils ont été une fratrie indissociable des siècles durant. Il n'est jusqu'à l'Hôpital Cantonal de Lausanne dont les règlements, peu avant 1950, prescrivait au repas de midi un quart de vin à tous les malades. Calorique, fortifiant, stimulant,

le vin était réputé combattre l'anémie et la mélancolie; il aidait à la convalescence et, au temps de la prohibition, un des moyens légaux de se procurer de l'alcool était de souffrir d'un rétrécissement des artères. Il y a 50 ans, j'ai prescrit du «vin tonique» et, aujourd'hui encore, nombre de potions «mille-plantes» doi-

vent leurs supposées vertus à leur concentration élevée en alcool!

C'est un avantage et un danger mais **le vin est aussi un aliment**: avec 830 calories par litre, sa consommation excessive peut suffire aux besoins journaliers avec, pour conséquence, une déprivation des aliments et vitamines indispensables. Une telle consommation entraîne rapidement une dégradation de l'état général et de celui des principaux organes, dont le foie. Sa consommation, même modérée, peut déboucher sur une prise de poids et la perte de celui-ci est le principal constat de ceux qui pratiquent annuellement le «Dry January». La consigne de Montaigne - «aurea mediocritas» ou «moyenne d'or» - conserve donc toute sa valeur: **de tout un peu, avec modération!**

En ce siècle où, faute de religion vécue, le désir d'absolu s'exerce sur tant de sujets, le vin n'échappe, ni aux vindictes ni aux condamnations. Si les restrictions touchant la conduite automobile ont tout leur sens, il restera à démontrer l'avantage objectif et réel de passer de 0,5 à 0‰. L'époque est heureusement révolue où celui qui ne buvait pas de vin s'excluait du groupe mais rappelons-nous de notre jeunesse où le vin en restaurant était tout simplement inaccessible à nos bourses plates!

Le vin n'est ni un péché, ni une drogue, ni un stigmaté

Pour la très grande partie de ses consommateurs, sa dégustation procède d'une décision personnelle et je n'hésite pas à briser une lance pour nos vignerons qui, non seulement fournissent des produits meilleurs chaque année, mais nous permettent aussi de bénéficier de ces paysages idylliques que le monde entier nous envie. **L'arrachage de vignes en Valais et sur Vaud m'attriste profondément.** Et de me souvenir d'une plaisanterie adressée à un député écologiste qui voulait replanter Lavaux dans sa version

originale: «rien que du sapin? Alors, moitié de blanc, moitié de rouge...».

Mais restons sérieux

Le vin fait partie intime de notre histoire, de notre patrimoine et de notre mode de vie. A l'instar d'autres aliments et habitudes, sa consommation excessive provoque de graves dommages, tant sanitaires que sociaux. Mais on peut mourir d'infarctus en ne mangeant que crème et fromage; on peut souffrir d'anémie en excluant toute protéine animale et je ne parle même pas de la consommation de drogues qui détruisent et l'individu et ses proches.

C'est l'excès qui est dommageable; c'est l'excès qui tue. Mais on n'améliore pas la qualité de vie en excluant le plaisir. Et j'ai plaisir à boire un verre de vin de chez nous, d'en connaître le cultivateur et l'éleveur, d'en partager la dégustation et la joie qu'elle génère. Vu la qualité de leurs produits, je pense que tous les vignerons du monde s'y appliquent aussi, mais j'aime ce pays, ses paysages et ses artisans. Alors, depuis quelques années, **je bois vaudois!**





021 784 80 70



La passion du transport !

metraux-transport.ch

Le Vaudois

Brasserie traditionnelle
Produits locaux de saison

Place de la Riponne 1

1005 Lausanne

021 706 40 40

www.levaudois-sa.ch

7/7 jours | 7h-24h

Machines-Services - Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes
marques de tondeuses,
tronçonneuses, fraiseuses,
scarificateurs, débroussaileuses,
machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.com

elios
CONSULTING

contact@nicolasleuba.ch
www.eliosconsulting.ch



DELPHINE MOREL

VIGNERONNE - CENOLOGUE
CHARDONNE

WWW.MOREL-VINS.CH





LES JEUNES ONT LA PAROLE...

par Philippe Lörtscher

Président des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois

Augmenter la TVA, *éviter les choix*

VISA

B TVA 2.6%

C TVA 8.1%

Total TVA:

Numéro TVA: CHE-105.904.292 TVA

Date

03.03.2026

Temps

11 09

Recus

18495

Caisse

178101

Caissiere

35602

45.90

45.90

34.20

0.87

11.70

0.88

45.90

1.75

Augmenter la TVA pour financer des politiques publiques essentielles comme l'AVS, les infrastructures ferroviaires ou encore l'armée est une solution de facilité qui mérite d'être fermement contestée. Derrière cette approche se cache un renoncement politique préoccupant : celui d'assumer des choix budgétaires clairs et courageux.



Face à «Charlie Hebdo» ou à Jacques Baud,

une Suisse illibérale

La République alpine aime se croire modèle de libéralisme. Pourtant, entre la plainte contre un satirique français et le silence du gouvernement face aux sanctions européennes visant Jacques Baud, le pays échoue au test de la défense de la liberté.

Il est un sport qui se pratique couramment dans la République alpine: celui de l'autocongratulation. Ah, qu'il est bon de rappeler que la Suisse compte le meilleur ou le seul système de démocratie directe au monde, qu'elle cultive un sens inégalé du consensus... Ou encore qu'elle est si libérale en comparaison de toutes les formes plus ou moins avancées de collectivisme présentes sur le globe. Certes,

le chauvinisme est universel, nos voisins français en sont peut-être la démonstration la plus évidente. Mais la Suisse aurait tort de s'estimer épargnée par cette tentation – ce serait encore une arrogance que de ne pas se trouver arrogant.

Ce trait humain et national devient un danger quand il mène à juger ses qualités éternelles. Libérale, la Confédération ne l'est que de façon relative, et il n'y a au-

cune fierté pour elle à maintenir toujours un même écart avec les autres pays quand ces derniers voient aussi leur Etat croître continuellement, la liberté d'expression se restreindre ou l'émotion l'emporter sur la raison.

.....

Deux événements récents permettent de se rendre compte à quel point des cas flagrants d'illibéralisme ne provoquent au mieux que des hausses de sourcils en Suisse.

.....

Ainsi, lorsque l'hebdomadaire satirique français Charlie Hebdo a publié en janvier son dessin «Les brûlés font du ski» en référence à la tragédie de Crans-Montana, de nombreux citoyens helvétiques ne se sont pas contentés d'estimer que cette illustration était de mauvais goût, mais ont ajouté qu'une caricature «doit toujours viser les puissants». Qu'un «tel dessin ne devrait pas être permis». Ou même que la rédaction de ce titre connu pour son humour noir «l'avait au fond bien cherché avec les caricatures de Mahomet». Traduction de ces propos – qui doivent bien sûr être autorisés: l'art est tenu d'obéir à des règles morales, l'Etat est là pour s'en assurer... et, au pire, des fanatiques se chargeront d'éradiquer ces esprits trop libres.

Un couple valaisan a même déposé une plainte contre le journal. Il est peu probable qu'elle aboutisse, d'autant plus au paradis du blasphème. Néanmoins, avec cette dénonciation pénale, la Suisse renvoie une image de personne fragile réclamant aux autorités de reconnaître son offense. Rappelons que le libéralisme n'a pas seulement théorisé la séparation entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, mais aussi entre le politique lui-même et le religieux, et entre le public et le privé. De la même manière, «être Charlie» n'a jamais signifié se reconnaître dans son lectorat, mais accepter qu'une telle

niche puisse exister, qu'on en fasse partie ou non.

Dans un autre registre, ce qui est arrivé à l'ex-colonel suisse Jacques Baud est encore plus alarmant, car la restriction de sa liberté n'a pas été simplement souhaitée, mais appliquée. En décembre, l'Union européenne a sanctionné cet ancien collaborateur du Service de renseignement de la Confédération pour «propagande prorusse», ainsi que dix autres personnes. On ne sait toujours pas sur quels motifs précis se fondent ces mesures impliquant le gel de leurs avoirs et une interdiction de faire des affaires et d'entrer sur le sol européen. Bruxelles affirme que les actes concernés ont atteint un niveau susceptible de menacer la démocratie, l'Etat de droit, la stabilité ou la sécurité de l'UE ou d'un Etat membre.

Le fait que la Suisse officielle ne soit pas montée au créneau publiquement pour défendre les droits de son citoyen face à cette défense si vague d'une décision purement administrative est préoccupant. Il ne s'agit pas de soutenir les idées véhiculées par Jacques Baud, mais de lui reconnaître la liberté de les exprimer. Du reste, quels pourraient être les prochains pas? **Le rire du Conseiller fédéral Beat Jans en fin d'année quand un journaliste lui a posé une question sur ce thème – que le gouvernement n'avait même pas pris la peine de traiter en séance – est à lui seul un aveu d'échec de la Suisse au test du libéralisme.**

*Diplômé en philosophie, Jonas Follonier est journaliste. Vous venez de lire son éditorial publié dans **Le Regard Libre N°124**. Abonnez-vous à ce mensuel romand axé débat d'idées directement sur son site internet (www.leregardlibre.com/abonnement) en profitant d'une réduction de 10.- CHF pour les membres du Cercle Démocratique avec ce code promo: CDL.*



Réjouis-toi, Cercle Démocratique,...



© Art Direction



... nous accueillons, en ce jour...





LA GÂCHETTE

par Jean-Pierre Pasche
Commission tir



LES ROIS ET REINES DU TIR 2025-26

Cible Fantaisie Points

1 ^{er}	Vincent Paschoud	150
2 ^{ème}	Cécile Emery	150
3 ^{ème}	Amy Li	150
4 ^{ème}	François Ryter	119

Cible CDL Points

1 ^{er}	René Altenbach	234
2 ^{ème}	Cécile Emery	223
3 ^{ème}	Amy Li	216
4 ^{ème}	Vincent Paschoud	215
5 ^{ème}	Barry Lopez	215
6 ^{ème}	Nicolas Etienne	205
7 ^{ème}	François Annett	186
8 ^{ème}	François Ryter	186

Cible roi d'un soir Points

1 ^{er}	René Altenbach	244
2 ^{ème}	Cécile Emery	233
3 ^{ème}	Amy Li	227
4 ^{ème}	Vincent Paschoud	211
5 ^{ème}	François Ryter	193

Cible pistolet Points

1 ^{er}	Vincent Paschoud	206
2 ^{ème}	Amy Li	202
3 ^{ème}	François Ryter	185

Arbalète Points

1 ^{ère}	Vincent Paschoud	21
2 ^{ème}	François Ryter	8
3 ^{ème}	Claude Tilleu	6
4 ^{ème}	Cécile Emery	

Les membres suivants ont tiré:

Claude Tilleu	5 cartons
Nathalie Bernheim	4 cartons
Nicolas Emery	4 cartons
Zoé Emery	4 cartons
Valérie Yosypenko	3 cartons



À noter

ORIENTATION JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL
et par téléphone
Pascal Nicollier, tél. 021 944 42 42

COMMISSION SANTÉ & SOCIAL

santesocial@cercle-democratique.org

COMMANDE DE VIN DU CDL

Visitez la cave de Delphine Morel à Chardonne
(Rue du Village 20) le jeudi soir de 17h à 19h,
ainsi que le samedi matin de 10h à 12h d'avril
à décembre (sauf jours fériés).



Le Blanc, le Rosé et le Rouge du CDL à Fr. 14.-/bouteille

LE CALENDRIER

11.06.2026

*Conférence: L'Histoire vaudoise
à la carte par O. Meuwly
Salles du Cercle Démocratique
19h*

17.06.2026

*Le Rendez-vous:
Les figurines historiques
au Château de Morges
15h ou 16h à Morges*

27.06.2026

*Sortie d'été: Le Musée
de l'aviation de Payerne
08h15 parking du Vélodrome*

.....
**02.05, 06.06, 04.07,
01.08, 05.09.2026**

*Les apéros à la vigne de
Chardonne de 11h à 13h*